

40	02/06/2010	BE 0464.812.221	45	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	10143.00382	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS**

Dénomination: **EMAKINA GROUP**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue Middelbourg N°: 64 Boîte: A

Code postal: 1170 Commune: Watermael-Boitsfort

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet: www.emakina.com

Numéro d'entreprise BE 0464.812.221

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 03-05-2007

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 22-04-2010

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2009 au 31-12-2009

Exercice précédent du 01-01-2008 au 31-12-2008

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 1.2, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.2, C 5.3.4, C 5.3.5, C 5.3.6, C 5.5.2, C 5.8, C 5.11, C 5.13, C 5.16, C 5.17.1, C 5.17.2

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**ANTWERP CD CENTER BVBA**

BE 0455.976.808

Buizegemlei 105

2650 Edegem

BELGIQUE

Début de mandat: 14-04-2006

Fin de mandat: 22-04-2010

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

**DEPREZ John**

Buizegemlei 105

2650 Edegem

BELGIQUE

**STEISEL Denis**

Père de Deken 20  
1040 Etterbeek  
BELGIQUE

Début de mandat: 14-04-2006

Fin de mandat: 22-04-2010

Administrateur

**CHOUIKRI Karim**

Avenue François Folie 24/20  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

**SCHILLER Magnus**

Chaussée de la Hulpe 150  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

**WAHA Marc**

Avenue Louise 200/112  
1050 Ixelles  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

**BATAILLE DE LONGPREY Gautier**

Avenue de l'Espinette Centrale 48  
1640 Rhode-Saint-Genèse  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

**GILLET François**

Avenue Boulogne Billancourt 37  
1330 Rixensart  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2009

Fin de mandat: 22-04-2013

Administrateur

**LE BLÉVENNEC Brice**

Chaussée St Job 699  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Début de mandat: 14-04-2006

Fin de mandat: 22-04-2010

Administrateur

**ERNST & YOUNG RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCCRL (BE0446334711)**

BE 0446.334.711  
De Kleetlaan 2  
1831 Diegem  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-04-2008

Fin de mandat: 25-04-2011

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement  
par:

**GOLENVAUX Eric**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		20/28	<b><u>7.659.336</u></b>	<b><u>7.247.837</u></b>
<b>Frais d'établissement</b>	5.1	20	<b>488.619</b>	<b>577.755</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5.2	21	<b>388.872</b>	<b>363.651</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	5.3	22/27	<b>4.874</b>	
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	4.874	
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	5.4/5.5.1	28	<b>6.776.971</b>	<b>6.306.431</b>
Entreprises liées	5.14	280/1	6.629.580	6.304.756
Participations		280	6.629.580	6.304.756
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	18.750	
Participations		282	18.750	
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	128.641	1.675
Actions et parts		284	128.466	
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	175	1.675
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>2.894.006</u></b>	<b><u>3.180.505</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>2.650.025</b>	<b>2.830.355</b>
Créances commerciales		40	1.789.913	2.305.772
Autres créances		41	860.112	524.583
<b>Placements de trésorerie</b>	5.5.1/5.6	50/53		<b>24.766</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		24.766
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>215.269</b>	<b>283.889</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	5.6	490/1	<b>28.712</b>	<b>41.495</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>10.553.342</b>	<b>10.428.342</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>9.719.320</u></b>	<b><u>9.252.119</u></b>
<b>Capital</b>	5.7	10	<b>8.395.670</b>	<b>8.306.413</b>
Capital souscrit		100	8.395.670	8.306.413
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11	<b>511.890</b>	<b>266.572</b>
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>84.092</b>	<b>64.961</b>
Réserve légale		130	84.092	64.961
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>727.668</b>	<b>614.173</b>
		(+)/(-)		
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>834.022</u></b>	<b><u>1.176.223</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	5.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>		42/48	<b>827.222</b>	<b>1.175.036</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	477.368	759.633
Fournisseurs		440/4	477.368	759.633
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	39.847	103.877
Impôts		450/3		60.711
Rémunérations et charges sociales		454/9	39.847	43.166
Autres dettes		47/48	310.007	311.526
<b>Comptes de régularisation</b>	5.9	492/3	<b>6.800</b>	<b>1.187</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>10.553.342</b>	<b>10.428.342</b>

## COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/74	<b>1.710.995</b>	<b>1.637.313</b>
Chiffre d'affaires	5.10	70	1.709.504	1.628.889
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	1.491	8.424
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/64	<b>2.063.031</b>	<b>1.765.310</b>
Approvisionnements et marchandises		60	252.166	
Achats		600/8	252.166	
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.399.550	1.378.555
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	235.961	260.681
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	175.265	125.658
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	89	416
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-352.036</b>	<b>-127.997</b>
<b>Produits financiers</b>		75	<b>761.578</b>	<b>500.724</b>
Produits des immobilisations financières		750	743.280	440.468
Produits des actifs circulants		751	18.246	60.227
Autres produits financiers	5.11	752/9	52	29
<b>Charges financières</b>	5.11	65	<b>12.997</b>	<b>5.567</b>
Charges des dettes		650	6.874	4.715
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	6.123	852
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)</b>		9902	<b>396.545</b>	<b>367.160</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
<b>Charges exceptionnelles</b>		66	<b>13.919</b>	
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	13.919	
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>382.626</b>	<b>367.160</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	5.12	67/77		
Impôts		670/3		

Ann.

Régularisations d'impôts et reprises de provisions  
fiscales

**Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)**

**Prélèvements sur les réserves immunisées**

**Transfert aux réserves immunisées**

**Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)**

Codes	Exercice	Exercice précédent
77		
9904	<b>382.626</b>	<b>367.160</b>
789		
689		
9905	<b>382.626</b>	<b>367.160</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-) 9906	<b>996.799</b>	<b>832.532</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	382.626	367.160
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	614.173	465.372
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>	691/2	<b>19.131</b>	<b>18.358</b>
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	19.131	18.358
aux autres réserves	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-) 14	<b>727.668</b>	<b>614.173</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>	694/6	<b>250.000</b>	<b>200.000</b>
Rémunération du capital	694	250.000	200.000
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

**ANNEXE**  
**ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Nouveaux frais engagés

Amortissements

Autres

(+)/(-)

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

**Dont**

Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission

d'emprunts et autres frais d'établissement

Frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
20P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>577.755</b>
8002	20.459	
8003	109.595	
8004		
20	<b>488.619</b>	
200/2	488.619	
204		



## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>0</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	74.673	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051	<b>74.673</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>0</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8071	11.799	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121	<b>11.799</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	210	<b><u>62.874</u></b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8052P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>380.736</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	15.041	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8052	<b>395.777</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8122P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>17.085</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8072	52.694	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8122	<b>69.779</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	211	<b><u>325.998</u></b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	6.051	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	6.051	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	1.177	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	1.177	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>4.874</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	6.304.756
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361	404.574	
Cessions et retraits	8371	36.000	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381	-43.750	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	6.629.580	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice (+)/(-)</b>	8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	280	6.629.580	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392P	XXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8362	18.750	
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392	<b>18.750</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8542		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	282	<b>18.750</b>	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	<b>0</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363	142.385	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8383		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393	<b>142.385</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	<b>0</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473	13.919	
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523	<b>13.919</b>	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)(-) 8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	284	<b><u>128.466</u></b>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	<b><u>XXXXXXXXXX</u></b>	<b><u>1.675</u></b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593	1.500	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)(-) 8623		
Autres	(+)(-) 8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8	<b><u>175</u></b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
<b>EMAKINA BELGIQUE</b> BE 0463.478.965 Société anonyme Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort <b>BELGIQUE</b>  Actions ordinaires	4.794	99,96	0,04	31-12-2008	EUR	495.407	243.896
<b>EMAKINA FRANCE</b> Société anonyme Boulevard Sébastopol 52 13ème Paris <b>FRANCE</b>  Actions ordinaires	750	100		31-12-2009	EUR	-73.056	-7.144
<b>EMAKINA.EU</b> BE 0456.608.593 Société privée à responsabilité limitée Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort <b>BELGIQUE</b>  Actions ordinaires	875	70		31-12-2008	EUR	29.700	91.096
<b>THE REFERENCE NV</b> BE 0474.475.203  Stapelplein 70 9000 Gent <b>BELGIQUE</b>  Actions ordinaires	19.497.610	100		31-12-2008	EUR	-676.591	336.853
<b>REFLECT</b> Société anonyme Parc d'Ester - Rue Atlantis 4 BP 26840-87068 Limoges Cedex <b>FRANCE</b>				31-12-2008	EUR	696.144	597.174

N°	BE 0464.812.221						C 5.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	---------

Actions ordinaires	2.401	50	0,02				
<b>EMAKINA.NL BV</b> Boompjes 548 3011 XZ Rotterdam <b>PAYS-BAS</b> Actions ordinaires	18.000	100		31-12-2008	EUR	84.843	-31.468
<b>DESIGN IS DEAD</b> BE 0457.419.732 Société privée à responsabilité limitée Duboisstraat 50 2060 Antwerpen <b>BELGIQUE</b> Actions ordinaires	570	76		31-12-2008	EUR	272.604	217.733
<b>EMAKINA MEDIA</b> BE 0806.579.150 Société anonyme Rue Middelbourg 64/A 1170 Watermael-Boitsfort <b>BELGIQUE</b> Actions ordinaires	30	30		-			



**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions et parts**

Valeur comptable augmentée du montant non appelé  
Montant non appelé

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis  
d'un mois au plus  
de plus d'un mois à un an au plus  
de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53		<b>24.766</b>
8686	0	24.766
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter  
Produits acquis

Exercice
24.627
4.085

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice  
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 8.395.670	8.306.413

Modifications au cours de l'exercice  
Augmentation de capital

Codes	Montants	Nombre d'actions
	89.257	37.175
	8.395.670	3.496.708
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	

Représentation du capital  
Catégories d'actions  
Actions ordinaires

Actions nominatives  
Actions au porteur et/ou dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
Détenues par ses filiales  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
Montant des emprunts convertibles en cours  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
Suite à l'exercice de droits de souscription  
Nombre de droits de souscription en circulation  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés  
 Dettes de location-financement et assimilées  
 Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
 Fournisseurs  
 Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
 Impôts  
 Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	39.847

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice



**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Dépenses non admises  
Revenus définitivement taxés

Codes	Exercice
9134	
9135	994
9136	994
9137	
9138	
9139	
9140	
	13.490
	706.116

**Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice****Sources de latences fiscales**

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
Intérêts notionnels

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	1.789.641
9142	1.193.538
	596.102
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)  
Par l'entreprise

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	298.509	283.404
9146	389.224	307.207
9147	11.574	134.163
9148	0	955

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	280/1	<b>6.629.580</b>	<b>6.304.756</b>
Participations	280	6.629.580	6.304.756
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances sur les entreprises liées</b>	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421	743.280	440.468
Produits des actifs circulants	9431	18.246	60.227
Autres produits financiers	9441	52	28
Charges des dettes	9461	6.874	4.715
Autres charges financières	9471	6.123	852
<b>Cession d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	282/3	<b>18.750</b>	
Participations	282	18.750	
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances

**Garanties constituées en leur faveur**

Conditions principales des garanties constituées

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Conditions principales des autres engagements

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	918.891
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	72.542
95061	5.500
95062	20.460
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**



**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**Etat des personnes occupées****Travailleurs inscrits au registre du personnel**

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
	Nombre moyen de travailleurs	100	1,8	1	2,6 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	3.089	1.412	4.501 T	4.854 T
Frais de personnel	102	154.931	49.765	204.696 T	222 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	2.520 T	3 T

**A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	2	1	2,8
110	2	1	2,8
111			
112			
113			
120	2		2
1200			
1201	2		2
1202			
1203			
121		1	0,8
1210			
1211		1	0,8
1212			
1213			
130			
134	2	1	2,8
132			
133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées  
 Nombre d'heures effectivement prestées  
 Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

**Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice**

**Entrées**

**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée  
 Contrat à durée déterminée  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  
 Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension  
 Prépension  
 Licenciement  
 Autre motif  
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1
310	1		1
311			
312			
313			
340			
341			
342	1		1
343			
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
	5801		5811	
	5802		5812	
	5803	293	5813	98
	58031		58131	
	58032	293	58132	98
	58033		58133	
	5821		5831	
	5822		5832	
	5823		5833	
	5841		5851	
	5842		5852	
	5843		5853	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Evaluation de l'actif

#### Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition; les frais de restructuration et de recherche et développement, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et augmentation de capital sont amortis linéairement prorata temporis sur une période de 5 ans.

Les frais liés à l'IPO sont amortis sur une période de 8 ans.

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- frais de recherche et développement - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 25%
- brevets, concessions, licences - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 20%
- logiciels - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 33%

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciations durables.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement prorata temporis. Par catégorie d'immobilisations corporelles, les taux

d'amortissement appliqués sont les suivants :

- installations, aménagements et agencements : de 5 à 20%
- machines et outillage : de 20 à 33%
- mobilier : de 20 à 33%
- matériel de bureau : de 20 à 33%
- matériel informatique : de 20 à 33%
- voitures : de 20 à 25%

La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement sur base d'un taux compris entre 20% et 50%.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

#### Immobilisations financières

Les actions et créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les créances sur des entreprises liées ou avec un lien de participation sont reprises sous les immobilisations financières si l'intention est de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances à plus ou moins un an sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

#### Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs auprès d'établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont convertis au taux de change en vigueur au jour de la clôture de l'exercice. Les plus-values et moins-values latentes sur devises étrangères sont enregistrées en compte de résultats.

### 2. Evaluation du passif

#### Provision pour risques et charges

Chaque année, le Conseil d'Administration évalue avec prudence, sincérité et bonne foi les provisions nécessaires. Ces provisions sont individualisées en fonction de la nature des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elles ne sont pas maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

#### Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu des contrats de location-financement ou des contrats similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution du capital de la valeur du bien, objet du contrat.

### 3. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

### 4. Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte au cours en vigueur lors de leur création. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

### 5. Reconnaissance de revenus sur projets en cours

Emakina Belgique réalise des projets pour lesquels un prix forfaitaire est exigé par le client.

Une estimation de la charge de travail est effectuée par les chefs de projet et permet de calculer le budget du projet. Un plan de facturation est établi dans le contrat et correspond à la remise de certains livrables au client. Typiquement il se construit de la manière suivante : (i) acompte, (ii) remise d'une version prototype, (iii) mise en production du site, (iv) fin de garantie.

Les projets en cours sont valorisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux à savoir :

prélèvement du résultat (marge comprise) au même rythme que l'avancement des travaux. Il en résulte, sur base des principes comptables utilisés par la société, que les projets en cours valorisés selon cette méthode sont comptabilisés parmi les commandes en cours d'exécution (à l'actif) lorsque le degré d'avancement anticipe le planning de facturation et parmi les acomptes reçus (au passif) lorsque le planning de facturation anticipe le degré d'avancement des travaux.

Si l'application d'une ou plusieurs règles d'évaluation énoncées ci-après ne se justifiait plus, des modifications seraient apportées, avec mention dans l'annexe aux comptes annuels, des raisons de ces modifications et de leur incidence sur les comptes.

### 6. Latences fiscales

Lorsque cela s'avère nécessaire, des provisions pour latences fiscales sont comptabilisées au passif du bilan et sont calculées au taux d'imposition qui sera probablement d'application au moment où les différences temporaires cessent d'exister, et dans la mesure où une imposition réelle existera. La société ne comptabilise pas de latences fiscales actives.

#### 1. Evaluation de l'actif

##### Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur valeur d'acquisition; les frais de restructuration et de recherche et développement, autres que ceux acquis de tiers, sont évalués à leur coût de revient.

Les frais d'établissement et augmentation de capital sont amortis linéairement prorata temporis sur une période de 5 ans.

Les frais liés à l'IPO sont amortis sur une période de 8 ans.

##### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- frais de recherche et développement - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 25%
- brevets, concessions, licences - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 20%
- logiciels - prorata temporis - méthode linéaire - taux : 33%

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciations durables.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, de revient ou d'apport. Les frais accessoires sont pris en charge au cours de l'exercice.

Toutes les immobilisations corporelles sont amorties linéairement prorata temporis. Par catégorie d'immobilisations corporelles, les taux

d'amortissement appliqués sont les suivants :

- installations, aménagements et agencements : de 5 à 20%
- machines et outillage : de 20 à 33%
- mobilier : de 20 à 33%
- matériel de bureau : de 20 à 33%
- matériel informatique : de 20 à 33%

- voitures : de 20 à 25 %

La TVA non déductible sur les voitures est activée.

Les immobilisations corporelles d'occasion sont amorties linéairement sur base d'un taux compris entre 20% et 50%.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne font l'objet de réductions de valeur qu'en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Immobilisations financières

Les actions et créances sont évaluées à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

Les créances sur des entreprises liées ou avec un lien de participation sont reprises sous les immobilisations financières si l'intention est de supporter le créancier de manière durable. Ces créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Les participations et les actions, reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues.

Les créances reprises sous cette rubrique, font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances à plus ou moins un an sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs auprès d'établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en devises sont convertis au taux de change en vigueur au jour de la clôture de l'exercice. Les plus-values et moins-values latentes sur devises étrangères sont enregistrées en compte de résultats.

## 2. Evaluation du passif

Provision pour risques et charges

Chaque année, le Conseil d'Administration évalue avec prudence, sincérité et bonne foi les provisions nécessaires. Ces provisions sont individualisées en fonction de la nature des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir. Elles ne sont pas maintenues dans la mesure où elles excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle des charges et risques en considération desquels elles ont été constituées.

Dettes à plus d'un an et à un an au plus

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les engagements découlant des droits d'usage dont l'entreprise dispose sur des immobilisations corporelles en vertu des contrats de location-financement ou des contrats similaires sont chaque année évalués à concurrence de la partie des versements échelonnés prévus au contrat, représentant la reconstitution du capital de la valeur du bien, objet du contrat.

## 3. Réévaluation

Les immobilisations corporelles et les participations et actions, qui sont reprises sous les immobilisations financières, ne font pas l'objet de réévaluation.

## 4. Devises étrangères

Les créances et les dettes en devises étrangères sont portées en compte au cours en vigueur lors de leur création. Les créances et les dettes exprimées en devise étrangère sont converties à la fin de l'exercice au taux de clôture sauf si celles-ci sont garanties spécifiquement. Les écarts de conversion qui en découlent sont imputés au compte de résultats si le calcul par monnaie donne lieu à un écart négatif et ils sont repris sur les comptes de régularisation du passif si le calcul par monnaie donne lieu à un écart positif.

## 5. Reconnaissance de revenus sur projets en cours

Emakina Belgique réalise des projets pour lesquels un prix forfaitaire est exigé par le client.

Une estimation de la charge de travail est effectuée par les chefs de projet et permet de calculer le budget du projet. Un plan de facturation est établi dans le contrat et correspond à la remise de certains livrables au client. Typiquement il se construit de la manière suivante : (i) acompte, (ii) remise d'une version prototype, (iii) mise en production du site, (iv) fin de garantie.

Les projets en cours sont valorisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux à savoir :

prélèvement du résultat (marge comprise) au même rythme que l'avancement des travaux. Il en résulte, sur base des principes comptables utilisés par la société, que les projets en cours valorisés selon cette méthode sont comptabilisés parmi les commandes en cours d'exécution (à l'actif) lorsque le degré d'avancement anticipe le planning de facturation et parmi les acomptes reçus (au passif) lorsque le planning de facturation anticipe le degré d'avancement des travaux.

Si l'application d'une ou plusieurs règles d'évaluation énoncées ci-après ne se justifiait plus, des modifications seraient apportées, avec mention dans l'annexe aux comptes annuels, des raisons de ces modifications et de leur incidence sur les comptes.

## 6. Latences fiscales

Lorsque cela s'avère nécessaire, des provisions pour latences fiscales sont comptabilisées au passif du bilan et sont calculées au taux d'imposition qui sera probablement d'application au moment où les différences temporaires cessent d'exister, et dans la mesure où une imposition réelle existera. La société ne comptabilise pas de latences fiscales actives.

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'annexe XVIIIBis

**EMAKINA GROUP SA**

Société anonyme de droit belge  
Siège social : Rue Middelbourg 64A à B-1170 Bruxelles  
Numéro d'entreprise 0464.812.221

**RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2009****Exposé des faits marquants de l'exercice et de l'évolution des activités du Groupe Emakina***Légère croissance du chiffre d'affaires dans un environnement économique difficile*

Les ventes continuent de progresser de 1% soit moins qu'attendu du fait de la conjoncture économique. Par ailleurs, l'EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements) s'élève à 2.328.409 EUR en 2009 (ou 7,3% des ventes) par rapport à 2.686.862 EUR (ou 8,5% des ventes) en 2008. Malgré cette baisse, il est important de constater que le résultat opérationnel avant amortissement opère par contre un redressement significatif sur le second semestre 2009 où il atteint 10,6% du total des ventes par rapport à 3,6% au premier semestre 2009 et par rapport à 9,7% au second semestre 2008.

Plusieurs éléments expliquent ces résultats annuels 2009 :

- La crise économique a eu un effet indirect sur Emakina principalement au premier semestre 2009 au travers de certains de nos clients notamment issus des secteurs financier, automobile et du transport aérien.
- Par ailleurs, le processus des ventes s'est allongé et celui-ci nécessite des efforts commerciaux plus importants.
- L'indexation légale des salaires au 1er janvier 2009 a pesé sur les marges au niveau de la Belgique.
- Malgré ce contexte économique, les ventes ont continué à progresser pour la 5ème année consécutive grâce notamment aux synergies développées entre les différentes filiales du groupe afin d'attirer de nouveaux clients internationaux. Pour rappel, Emakina Belgique et Emakina.NL ont ainsi réalisé conjointement Yunomi, communauté féminine réalisée à l'échelle du Benelux pour Unilever. De son côté, Emakina Belgique en partenariat avec Emakina.EU, agence créée en 2008 et spécialisée dans les institutions Européennes et Internationales, a décroché en octobre 2009 un contrat cadre avec la Commission Européenne (voir ci-après).

Pour poursuivre sa croissance et renforcer ses marges, le management d'Emakina Group a entrepris les actions suivantes :

- Gestion plus dynamique des ressources et de leurs expertises afin de mieux anticiper les variations dans la demande.

- Les nouveaux outils d'analyse de la rentabilité (au travers notamment de la définition de nouveaux « key performance indicators ») permettent d'améliorer la gestion des projets. Emakina Group mise sur les nombreuses opportunités issues des changements technologiques qui se sont précipitées de par le contexte de crise actuel. C'est particulièrement vrai dans le monde des médias et de la publicité qui ont subi un choc particulièrement violent en 2009. Dans ce contexte, Emakina Group se veut être un acteur majeur en aidant ses clients à tirer profit de ces mutations.
- En 2009, Emakina Group a poursuivi le développement de ses centres d'excellence (Emakina.EU, Emakina/Media, Emakina/Mobile, Emakina/Motion...) afin d'assurer une offre intégrée de services.

#### SunTzu devient Emakina.NL

2009 a marqué la transformation de Suntzu en Emakina.NL. Cette intégration accrue au sein du réseau Emakina a aussi été l'occasion d'approfondir l'offre de services de cette agence qui se positionne désormais comme un acteur spécialisé en Customer Intelligence & Activation. Ce concept recouvre la création et l'enrichissement d'un lien fort entre une marque et un groupe-cible.

#### Accord commercial entre Emakina Group et Pixel Park

Décembre 2009 a vu la conclusion d'un accord commercial entre Emakina Group et Pixelpark. Cette dernière est une pionnière dans le secteur de l'Internet en Allemagne depuis 1991. Basée à Berlin, Pixelpark AG regroupe plusieurs agences basées en Allemagne (Hambourg, Berlin, Cologne, Munich et Bielefeld) mais aussi en Suisse (Zurich) et en Espagne (Barcelone). Aujourd'hui, il s'agit du plus grand réseau d'agences interactives indépendantes en Allemagne. Son portefeuille de clients inclut de grands noms du marché allemand : Adidas, Allianz, Boehringer Ingelheim, Coca-Cola ou Lufthansa etc... Pixelpark est cotée sur la nouvelle bourse de Francfort depuis le 4 octobre 1999.

Cette alliance permet à Emakina de répondre aux besoins des clients qui souhaitent déployer des campagnes sur plusieurs pays européens majeurs.

#### Emakina remporte un important contrat-cadre avec la Commission européenne

Emakina Belgique en partenariat avec Emakina.EU, nouvelle agence spécialisée dans les institutions Européennes et Internationales, a décroché en octobre 2009 un contrat-cadre avec la Commission Européenne (Direction Générale Santé et Consommateur) d'une valeur de 15 millions EUR dans le domaine des services audiovisuels et de la formation aux medias. Ce contrat porte sur une période de deux ans dont la durée peut être étendue à quatre ans.



### Démarrages des nouvelles entités créées en 2008 supérieurs à leur business plan respectif

L'année 2008 avait vu la création de deux nouvelles entités au sein d'Emakina Group : Emakina/Media (première agence média du marché belge qui se consacre uniquement aux médias numériques et interactifs) et Emakina.EU (agence qui se concentre sur les institutions européennes et internationales) dont les activités opérationnelles ont débuté durant le second semestre 2008.

Malgré le contexte économique difficile, ces deux nouvelles entités ont confirmé en 2009 le démarrage de leur activité et affichent toutes deux sur le second semestre 2009 une contribution positive à l'EBITDA consolidé.

### Plusieurs récompenses pour le groupe Emakina

- Emakina.BE récompensée aux Usability Awards

Emakina.BE et Brussels Airlines ont été couronnées par le premier prix pour BrusselsAirlines.com lors des premiers Usability Awards qui ont récompensé les sites belges les plus ergonomiques et les plus conviviaux. Une distinction qui salue l'important travail commun qui a été effectué depuis 2003 pour rendre ce site de commerce électronique toujours plus performant et attrayant.

- Design is Dead récompensée aux WebAwards américains

L'agence anversoise Design is Dead a été honorée par la mention « Outstanding Website » pour le site « de Filharmonie voor Kids » lors des WebAwards qui récompensent chaque année aux Etats-Unis les meilleures créations interactives issues du monde entier.

- The Reference récompensée pour le site de Bekaert

En octobre, Bekaert a obtenu le prix annuel de la meilleure information financière de la part de l'association belge des analystes financiers. Celle-ci a couronné Bekaert en raison de sa politique de communication, de sa transparence mais aussi de la qualité de son site Internet.

- Reflect lance le baromètre de l'attention

En collaboration avec TrendyBuzz, groupeReflect a lancé cette année le Baromètre de l'Attention Marketing. Cet indicateur donne corps au concept d'Attention Marketing, le marketing qui pilote la performance des marques par l'attention que les consommateurs leur portent.

### **Commentaires sur les comptes consolidés d'Emakina Group**

Au cours de l'exercice 2009, le périmètre de consolidation d'Emakina Group a évolué de la manière suivante suite aux investissements réalisés par Emakina Group:

- La participation détenue par Emakina Group SA dans Emakina.EU SPRL est passée de 100% à 70% au 1er janvier 2009.





- La participation détenue par Emakina Group SA dans Design Is Dead BVBA est passée de 68% à 76% au 1er juillet 2009 conformément à la convention de cession des parts conclue avec l'ancien actionnaire majoritaire.
- La participation détenue par Emakina Group SA dans Emakina Media SA est passée de 70% à 30% au 1er octobre 2009. Cette participation a été cédée à Monsieur Sammy Colson et Two4Two SA.

L'ensemble des comptes des filiales d'Emakina Group sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale et préparés conformément aux normes comptables belges à l'exception d'Emakina Media consolidée selon la méthode de la mise en équivalence et ce à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Du fait de la mise en équivalence d'Emakina Media, le résultat consolidé reprend seulement les charges et produits d'Emakina Media sur le premier semestre 2009. Le résultat net du second semestre 2009 est repris sur une seule ligne « quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

#### Compte de résultats consolidé

Les ventes ont progressé de 1% en 2009 par rapport à 2008. A périmètre constant (en considérant 12 mois de résultat 2009 pour Emakina Media de manière globale sur 12 mois plutôt que sur les 6 premiers mois seulement), les ventes sont passées de 31.484.834 € en 2008 à 31.991.446 € en 2009 soit une progression légèrement supérieure de 1,6% du fait que la grande partie des revenus de Emakina Media sont réalisées au travers d'Emakina Belgique pour des raisons commerciales.

Malgré une croissance annuelle de 1% au niveau des ventes consolidées en 2009 par rapport à 2008, nous observons que le second semestre 2009 a été plus faible que le second semestre 2008 soit une baisse de 3%.

Le coût des ventes et des prestations représente 95,2 % du total des ventes en 2009 par rapport à 93,5% en 2008. De manière plus détaillée, le montant des achats et services et bien divers correspond à 47,4% du total des ventes en 2009 contre 49,8% en 2008 et s'explique principalement par un recours moindre à la sous-traitance sur projets. Les charges de personnel par rapport aux ventes totales augmentent quant à elles en 2009 (45,1%) par rapport à 2008 (41,5%) et se justifient en grande partie par l'indexation automatique des salaires en Belgique.

Le montant des amortissements sur immobilisations (in)corporelles progresse de 629.934 EUR à 741.054 EUR suite essentiellement aux investissements réalisés en matériel IT pour accompagner la croissance et l'implémentation de notre nouvel outil intégré de gestion.

(B)



L'EBITDA (résultat opérationnel avant amortissements) s'élève à 2.328.409 EUR en 2009 (ou 7,3% des ventes) par rapport à 2.686.862 EUR (ou 8,5% des ventes) en 2008. Pour rappel, l'EBITDA au 30 juin 2009 s'élevait à 530.137 EUR (ou 3,6% des ventes), ce qui signifie un EBITDA de 1.798.272 EUR (ou 10,6% des ventes) sur le second semestre 2009 par rapport à 1.709.556 EUR (ou 9,7% des ventes) sur le second semestre 2008. Autrement dit nous constatons un redressement très marqué de la rentabilité sur le second semestre 2009 par rapport à la même période en 2008 mais surtout par rapport à la première moitié de l'année 2009.

A périmètre constant, l'EBITDA et le résultat d'exploitation consolidés 2009 sont quasi identiques aux données ci-dessus étant donné la situation de break-even d'Emakina Media sur le second semestre 2009.

Le montant des amortissements sur écarts de consolidation (goodwills) comptabilisé parmi les charges financières, conformément aux normes comptables belges, passe de 891.000 EUR en 2008 à 937.527 EUR en 2009 suite aux compléments de prix sur certaines participations détenues liés à la performance de ces entités. Les charges des dettes sont stables et passent de 287.105 EUR en 2008 à 281.964 EUR en 2009 tandis que les produits financiers passent pour ces mêmes périodes de 22.449 EUR à 3.877 EUR du fait de l'évolution des placements de trésorerie.

Le résultat exceptionnel négatif 2009 de 194.084 EUR s'explique pour l'essentiel par (i) un litige opposant Emakina à un de ses clients pour lequel une provision a été constituée pour 88 KEUR et par (ii) des indemnités de licenciement de certains membres du personnel pour 118 KEUR dans le cadre d'un plan de réduction des coûts. Pour rappel, le résultat exceptionnel positif 2008 de 45.918 EUR résultait majoritairement de reprises de provisions pour risques et charges liées à des litiges opposant d'anciens employés à l'une de nos filiales qui s'étaient conclues favorablement.

Le bénéfice avant impôt évolue de 900.554 EUR à 31.632 EUR.

Le produit net d'impôts différés de -457 EUR en 2009 s'explique par (i) l'activation de latences fiscales actives complémentaires chez The Reference pour 187 KEUR compensée par (ii) les utilisations de latences fiscales actives de 221 KEUR suite au profit réalisé par The Reference en 2009 et par (i) les reprises de latences fiscales passives de 33 KEUR liées aux frais d'acquisitions de certaines filiales activés au niveau des comptes consolidés et pris en charge en statutaire.

Le bénéfice après impôt passe de 390.275 EUR en 2008 à -380.900 EUR en 2009. Cette évolution s'explique par la diminution du résultat opérationnel combinée au résultat exceptionnel négatif et à la quasi absence d'impact favorable des impôts différés en 2009 au contraire de 2008, compensée en partie par un impôt sur le résultat qui a presque été divisé de moitié en 2009 par rapport à 2008.

Bilan consolidé

Les frais d'établissement correspondent essentiellement aux frais liés à l'introduction en bourse de la société en juillet 2006. La baisse de 97.935 EUR observée en 2009 correspond quasi exclusivement aux amortissements appliqués sur une période de 8 ans.

Les immobilisations incorporelles augmentent de 63.695 EUR du fait des projets Navision et Salesforce.

Le montant des écarts de consolidation, correspondant aux coûts des acquisitions des participations y compris les frais annexes, évoluent de 5.415.980 EUR fin 2008 à 4.823.921 EUR fin 2009 du fait des amortissements appliqués sur une période de 8 ans combiné à d'éventuels compléments de prix ou par des prises de pourcentages supplémentaires dans des participations déjà contrôlées (Design Is Dead par exemple) ou à des cessions de pourcentages (Emakina Media par exemple).

Les investissements en immobilisations corporelles sont quasiment compensés par les amortissements puisque la rubrique n'augmente que de 13.237 EUR fin 2009 par rapport à fin 2008.

La hausse des participations s'explique par des placements en actions pour 128.466 EUR.

Les commandes en-cours d'exécution augmentent de 475.484 EUR fin 2009 par rapport à fin 2008. Cette augmentation doit être analysée en parallèle avec l'évolution des acomptes sur commandes (voir ci-après) qui augmentent de 511.808 EUR entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009. Autrement dit, la situation nette sur les projets en-cours demeure stable entre fin 2008 et fin 2009.

Les créances à un an au plus demeurent stables au 31 décembre 2009 (11.757.218 EUR) par rapport au 31 décembre 2008 (11.706.679 EUR). Cela s'explique par une diminution de 4% des créances commerciales compensée par une hausse des autres créances liées au financement issu du factoring des créances et à l'activation des dernières latences fiscales reportables relatives à notre filiale The Reference conformément au traitement comptable adopté en 2007 et 2008.

L'évolution des placements de trésorerie et des valeurs disponibles sur l'exercice 2009 est détaillée dans le tableau de financement consolidé.

Les capitaux propres consolidés de la société s'élèvent à 9.238.205 EUR au 31 décembre 2009 par rapport à 9.729.505 EUR au 31 décembre 2008. Cette variation s'explique pour l'essentiel par (i) l'incorporation de la part groupe du résultat consolidé 2009 de -625.870 EUR aux réserves et par (ii) le

(B)



paiement du dividende 2008 de 200.000 EUR compensé par l'augmentation de capital intervenue au 15 juillet 2009 de 89.258 EUR qui a entraîné la constitution d'une prime d'émission de 245.317 EUR.

Capital	8.395.670 EUR
Primes d'émission	511.890 EUR
Réserves	330.645 EUR
<b>Total</b>	<b>9.238.205 EUR</b>

Le montant des intérêts de tiers de 406.833 EUR correspond aux revenus consolidés reportés détenus par les minoritaires de Design Is Dead (24%), Reflect SA (49,98%) et Emakina.EU (30%).

La provision pour risques et charges correspond principalement (i) aux obligations liées à un ancien plan de réorganisation d'une de nos filiales ainsi qu'à (ii) une nouvelle provision de 88 KEUR liée à un litige en-cours qui oppose Emakina à un de ses clients.

Les impôts différés passif de 170.037 EUR au 31 décembre 2009 par rapport à 203.576 EUR au 31 décembre 2008 correspondent aux frais annexes liés aux acquisitions activés en consolidation au travers des goodwills.

Les dettes à plus d'un an (et à plus d'un an échéant dans l'année) correspondent principalement à des financements obtenus sur 3 ou 4 ans pour d'importants investissements IT réalisés en 2007 et 2008 (immobilisations corporelles et incorporelles) ce qui explique la décroissance de 41% observée fin 2009 par rapport à fin 2008.

Les dettes financières sont des dettes relatives au financement du pécule de vacances, des versements anticipés et des primes de fin d'année.

Les dettes commerciales, dettes fiscales salariales et sociales augmentent au rythme de l'activité du groupe.

Comme évoqué ci-dessus, les commandes en-cours d'exécution augmentent de 475.484 EUR entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009. Cette augmentation doit être regardée en parallèle avec l'évolution des acomptes sur commandes (voir ci-avant) qui augmentent de 511.808 EUR entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009. Autrement dit, la situation nette sur les projets en-cours demeure stable entre fin 2008 et fin 2009.

Le montant significatif des autres dettes s'explique par le préfinancement issu du factoring des créances commerciales.

ⓑ



### Commentaires sur les comptes annuels (statutaires) d'Emakina Group

Les comptes annuels (statutaires) ne reflètent que la situation comptable de la maison mère après affectation du résultat 2009 et sont préparés conformément aux normes comptables belges.

#### Compte de résultats statutaire

L'essentiel des revenus de l'activité d'Emakina Group en 2009 provient de (i) la refacturation de management fees et autres frais pour 1.684.908 EUR, de (ii) la perception de dividendes en provenance des filiales pour 743.280 EUR et de (iii) la perception d'intérêts sur les placements de trésorerie pour 18.246 EUR.

L'essentiel des coûts opérationnels de 2.063.031 EUR supportés par Emakina Group SA en 2009 correspondent aux honoraires du management exécutif (administrateurs non exécutifs compris) pour

45%, aux honoraires externes liés aux obligations légales et contractuelles (avocats, commissaires, notaire...) pour 10%, au coût du personnel pour 11%, aux amortissements et réductions de valeur pour 8%, aux achats liés aux projets internes (nouveau site internet...) pour 12% et aux autres services et bien divers pour 14%.

Le montant d'amortissement de 175.265 EUR correspond essentiellement aux frais liés à l'IPO amortis sur une période de 8 ans.

Les dividendes perçus des filiales au cours de l'exercice 2009 s'élèvent à 743.280 EUR.

L'exercice 2009 se clôture par un profit net de 382.626 EUR. Ce bénéfice de l'exercice sera pour partie reporté et pour partie distribué (voir affectation du résultat 2009 proposée à l'assemblée générale ci-après).

#### Bilan statutaire

Au niveau de l'actif, les variations majeures des postes de bilan au 31 décembre 2009 par rapport au 31 décembre 2008 correspondent :

- Aux amortissements de 109.596 EUR sur les frais d'établissement liés à l'IPO.
- A l'évolution du montant des participations (en hausse de 470.540 EUR) du fait de l'évolution du périmètre et du fait des compléments de prix et frais annexes liés aux « earn-out », et de participations diverses.

Par ailleurs, le niveau relativement élevé des créances commerciales de 1.789.913 EUR et autres créances de 860.112 EUR au 31 décembre 2009 s'explique par des positions significatives ouvertes



vis-à-vis de sociétés liées. Celles-ci sont globalement en baisse de 180.330 EUR fin 2009 par rapport à fin 2008.

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres de la société après affectation s'élevaient à 9.719.320 EUR par rapport à 9.252.119 EUR fin 2008. La variation des capitaux propres s'explique par (i) l'augmentation de capital intervenue au 15 juillet 2009 qui s'est traduite par une augmentation de capital (à la valeur du pair comptable) de 89.257 EUR et par la constitution d'une prime d'émission de 245.317 EUR et par (ii) l'affectation du résultat de l'exercice 2009 (voir ci-après).

Capital souscrit	-8.395.670 EUR
Réserve légale	-84.092 EUR
Primes d'émission	-511.890 EUR
Résultats reportés	-727.668 EUR
<b>Total</b>	<b>-9.719.320 EUR</b>

Le montant des autres dettes s'explique par un compte-courant vis-à-vis d'une filiale en diminution significative par rapport à fin 2008 mais aussi par le montant du dividende à distribuer de 250.000 EUR sur le résultat 2009 de la société.

Emakina Group n'a pas de dettes long-terme ou de dettes financières au 31 décembre 2009.

### Analyse de risques

En cette période de reprise économique timide, le management d'Emakina Group est conscient que différents facteurs internes et externes de risques peuvent impacter significativement la performance de la société. Afin de faire face à ces enjeux majeurs, Emakina Group poursuit les mesures suivantes :

- Augmentation du taux d'utilisation des ressources opérationnelles.
- Mobilisation forte de la force commerciale notamment au niveau du développement de la clientèle mais aussi au niveau de la pérennisation de notre clientèle actuelle.
- Contrôle strict des frais généraux et des coûts de production: poursuite des recherches d'économies d'échelle et de synergies entre différentes entités du groupe.
- Suivi régulier des prévisions de trésorerie et des utilisations des lignes de crédit.
- Attention portée à l'optimisation du niveau du besoin en fonds de roulement des entités : accélération du processus de facturation, mise en place d'un factoring sur la filiale la plus importante à savoir Emakina Belgique SA depuis le second trimestre 2009.
- Mise à jour des lignes de crédit adaptées à la taille actuelle du groupe,



Il est important de rappeler qu'étant donné le niveau d'endettement faible du groupe, le risque lié à l'accès au crédit resté limité pour notre groupe.

### **Perspectives 2010**

#### *Événements importants survenus après la clôture et autres événements susceptibles d'avoir une influence notable sur les activités*

Aucun événement important susceptible d'avoir une influence notable sur les activités de la société n'est survenu après clôture.

#### *Évolution des affaires*

Dans un contexte de reprise économique timide, Emakina prévoit pour 2010 une croissance modérée de ses ventes du fait de plusieurs éléments déterminants : contrats pluriannuels évoqués ci-dessus, efforts commerciaux importants menés en 2009, fidélisation de la clientèle... Les marges devraient également se renforcer suite à un environnement économique qui s'éclaircit quelque peu et du fait des différentes mesures prises au cours de l'année 2009.

### **Conflits d'intérêts entre les administrateurs et la société**

Le Conseil d'administration d'Emakina Group n'a pas eu à connaître de décision donnant lieu à l'application des articles 523 ou 524 du Code des Sociétés.

### **Compétence et indépendance des membres du Comité d'Audit (en application de l'article 96 du Code des Sociétés)**

Conformément à l'article 96 du Code des Sociétés (alinéa 9), le conseil informe que Monsieur François Gillet, président du Comité d'Audit (titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Commercial et de Gestion IAG), est actuellement directeur au sein du holding financier Sofina et participe à la gestion du groupe. Il y est responsable du suivi de plusieurs investissements, où il exerce des fonctions d'administrateur, dont actuellement Colruyt, Luxempart, Kredyt Bank (Pologne), Deceuninck NV, Codic International ainsi que des activités en private equity au Bénélux. Il est en outre membre et président de plusieurs comités d'audit. Il ne dispose d'aucune participation ni autre intérêt significatifs dans la société. Par ailleurs, Monsieur Gautier Bataille de Longprey, membre du Comité d'Audit (titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Civil spécialisation mathématiques appliquées à l'économie), a une vaste expérience professionnelle en matière bancaire et d'opérations sur les marchés financiers. Il occupe actuellement le poste d'administrateur délégué de la banque Degroof SA ainsi que divers mandats dans d'autres sociétés. Il ne dispose d'aucune participation ni autre intérêt significatifs dans la société.

**Informations légales relatives à la transposition de la directive OPA**Structure du capital :

Au 31 décembre 2009, le capital d'Emakina Group S.A. est composé de 3.496.708 actions et se détaille comme suit :

<b>Owner</b>	<b>Parts</b>	<b>%</b>
Two4Two S.A. :	921.326	26,348
M.P. Gatz :	857.380	24,52
M.D. Steisel :	611.518	17,488
M.B. Le Blévennec :	609.718	17,437
Autres	293.545	8,395
Commanditaire Vennootschap ACDC :	117.320	3,355
Mediadreams SA :	50.000	1,430
Antwerp CD Center BVBA :	21.818	0,624
M.J. Deprez :	14.083	0,403
<b>Total :</b>	<b>3.496.708</b>	<b>100 %</b>

Par ailleurs, suite aux plans de « stock options » 2007, 2008 et 2009 proposés aux membres du personnel, consultants et dirigeants de la Société ou de ses filiales, un total de 165.630 warrants ont été émis.

Pacte d'actionnaire :

Il est à préciser que, comme stipulé dans notre charte de Corporate Governance disponible sur le site internet de la société ([www.emakina.com](http://www.emakina.com)), les actionnaires « historiques » d'Emakina Group (Denis Steisel, Brice Le Blévennec, Karim Choukri et Antwerp CD Center BVBA représentée par John Deprez) ont conclu un pacte d'Actionnaires, auquel la Société n'est pas partie, qui est en application depuis l'introduction en bourse en juillet 2006 et dont les dispositions sont les suivantes :

- Les Actionnaires s'engagent à voter en faveur du maintien et du renouvellement du mandat des administrateurs nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société du 17 mars 2006, c'est-à-dire M. Denis Steisel, M. Brice Le Blévennec, M. Karim Choukri et la société Antwerp CD Center, sauf s'il existe une cause de révocation basée sur une faute grave dans l'exercice du mandat.





- Pour le surplus, chaque Actionnaire détenant au minimum 20% des droits de vote de la Société aura le droit de proposer un candidat administrateur par tranche de 20% des droits de vote qu'il détient.

Chaque Actionnaire s'engage à voter en faveur du (des) candidat(s) administrateur(s) proposé(s) par un autre Actionnaire à condition que ce dernier ait le droit de proposer ce(s) candidat(s) administrateur(s) en fonction du nombre de tranches de 20% des droits de vote de la Société qu'il détient.

Chaque Action donnant droit à une voix, les principaux Actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

#### **Augmentation du capital dans le cadre du capital autorisé (art. 608 C. Soc.)**

Le conseil d'administration d'Emakina Group SA (ci-après « Emakina Group ») a, lors de sa réunion du 14 juillet 2009 (avec effet au 15 juillet 2009), effectué une augmentation de capital par apport en nature dans le cadre du capital autorisé conformément à l'article 17bis des statuts d'Emakina Group et selon les conditions précisées ci-dessous.

Emakina Group SA a, depuis 2006, entamé une phase de consolidation qui s'est traduite entre autre par l'acquisition le 27 mars 2007 de l'ensemble des actions de la société SunTzu BV, celle-ci devenant l'une des filiales d'Emakina Group SA. Dans le cadre de cette acquisition, le contrat

prévoyait que, en plus du prix d'acquisition, les vendeurs des actions de SunTzu BV auront droit à des compléments de prix (avec la possibilité pour Emakina Group SA de les payer en actions d'Emakina Group) dont le montant est fonction du chiffre d'affaires 2007, 2008 et 2009 de la société SunTzu BV.

Une telle structure a permis à Emakina Group de ne pas entamer de manière trop importante ses moyens financiers lors de l'acquisition des actions de SunTzu BV et d'inciter les Vendeurs à soutenir le développement de SunTzu BV.

Dès lors, l'apport en nature ayant fait l'objet de l'augmentation de capital du 15 juillet 2009 a consisté en l'apport par les Vendeurs d'une créance contractuelle issue du Contrat (complément de prix « 2009 » sur base du chiffre d'affaires 2008) d'un montant de 334.575 EUR qui s'est traduite par la création de 37.175 actions.

Le capital d'Emakina Group a été ainsi augmenté de 89.257,96 EUR pour être porté de 8.306.412,18 EUR à 8.395.670,14 EUR. Le solde, soit 245.317,04 EUR, constitue une prime d'émission qui a été



comptabilisée dans la rubrique correspondante du bilan. Le capital est désormais représenté par 3.496.708 actions.

En conclusion, aussi bien l'apport en nature que l'augmentation de capital s'inscrivaient dans le cadre de la politique d'acquisition menée par Emakina Group et dans l'intérêt d'Emakina Group puisqu'ils lui ont permis de maintenir ses moyens financiers en vue d'effectuer d'autres opérations d'acquisition dans le futur.

### **Activités en matière de recherche et de développement**

Dans le cadre de son activité, Emakina continue à faire de la recherche dans le développement et l'implémentation de solutions technologiques. La société prend directement en charge les frais liés aux investissements dans ces domaines.

### **Succursales de la société**

La société n'a pas de succursale.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous proposons à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice statutaire net 2009 de 382.626 EUR comme suit :

- Affectation à la réserve légale pour 19.131 EUR.
- Distribution d'un dividende pour un montant brut total de 250.000 EUR soit une valeur brute (nette) de 0,07150 EUR (0,06077 EUR) par action.
- Report à nouveau pour 113.495 EUR.

### **Décharge aux administrateurs et au commissaire**

Il est proposé d'accorder la décharge aux administrateurs et au commissaire.

Le Conseil d'Administration remercie les actionnaires, les employés, les clients et partenaires pour leur support permanent et constructif pour développer les activités d'Emakina.

Fait à Bruxelles, le 18 mars 2010

M. Denis Steisel

M. Brice Le Blévenec

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE EMAKINA GROUP SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

### **Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à K€ 10.553 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de K€ 383.

### *Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels*

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### *Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### **Mentions complémentaires**

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, le 31 mars 2010

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL  
Commissaire  
représentée par



Eric GOLENVAUX  
Associé

10EG0071